

LES 5 ÉTAPES POUR ÉLABORER SON PLAN BLEU EN EHPAD ET ESSMS

 FICHE MÉMO

1

CONSTRUIRE L'ÉQUIPE PROJET

- mettre en commun des profils complémentaires
- identifier des compétences clés : soins, technique, qualité et tout expert pouvant éclairer les réflexions
- désigner un pilote en charge de l'animation d'équipe

2

ANALYSER ET PRIORISER LES RISQUES

- s'appuyer sur les documents disponibles (rapports d'inspection, dispositif ORSAN, SDACR, DDRM, PPR,...)
- effectuer son autoévaluation de sureté

3

ÉVALUER LES CAPACITÉS DE RÉPONSE

- recenser les ressources et capacités de l'établissement
- formaliser ce recensement dans une fiche à mettre à jour et à partager (notamment à l'ARS)

4

ORGANISER LA RÉPONSE AUX RISQUES IDENTIFIÉS

- structurer la cellule de crise
- formaliser les moyens de prévention des risques
- élaborer les procédures de déclenchement et levée d'alerte

5

SE PRÉPARER AVEC FORMATIONS ET RETEX

- suivre des actions de formation et/ou de sensibilisation
- s'appuyer sur des retours d'expérience
- tester les dispositifs de réponse lors d'exercices



Flashez le QR code pour en savoir plus sur l'élaboration du Plan Bleu

